

## Les 4 parcours éducatifs

Les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

### Le Parcours Avenir

- \* Élaboration du projet professionnel
- \* Forum des métiers et visites d'entreprises
- \* Visites d'établissements
- \* Des stages en entreprise en 4ème et 3ème : Mise en situation professionnelle, rapports de stages, bilan de compétences par les professionnels

### Le Parcours d'Éducation artistique et culturelle

- \* Voyages, visites, sorties, ... au cinéma, au théâtre, au musée

### Le Parcours Citoyen

- \* Collège labellisé « Développement durable »
- \* Actions en faveur de la lutte contre les discriminations, le harcèlement, ...
- \* Organisation d'une semaine du Bien-Être

### Le parcours santé

- \* Prévention des conduites à risque, éducation à la vie affective et sexuelle, ...

## Comment y accéder ?

- 1 - **Sur décision de la C.D.A.P.H. (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)**
- 2 - Après affectation par **C.D.A.P.H.**
- 3 - Après affectation par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale par délégation à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- 4 - Le calendrier des procédures d'orientation et d'affectation peut être demandé à l'**Enseignant Référent**, chargé du suivi du PPS.

## Poursuite de scolarité

Les modalités de poursuite de la scolarité sont étudiées en Équipe de Suivi de Scolarisation, en tenant compte du projet, des besoins et des possibilités de chaque jeune.

- en Ulys Lycée Professionnel
- en I.M.E. (Institut Médico-Éducatif) ou S.I.F.P.R.O.
- en CAP en Lycée professionnel ou en CFA (Centre de Formation pour Apprentis)



## U.L.I.S

## Unité Localisée d'Inclusion Scolaire



Collège Public Beaumanoir  
48, rue de Redon  
56800 PLOËRMEL

**Tél** : 02 97 74 03 61

**Fax** : 02 97 74 35 66

**Mail** : [ce.0560226s@ac-rennes.fr](mailto:ce.0560226s@ac-rennes.fr)

## Une école inclusive au plus proche des besoins des élèves

### Un collège à taille humaine

- Avec 430 élèves
- Dont 50 en SEGPA et 23 en ULIS :

### Une équipe professionnelle

- \* Un principal et son adjointe
- \* Des professeurs des écoles spécialisés
- \* Des professeurs de collège
- \* Des professeurs de lycée
- \* Des AESH ( Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap )
- \* Des personnels de vie scolaire
- \* Une conseillère d'orientation, psychologue EN
- \* Une infirmière, une assistante sociale

### Des lieux pédagogiques équipés

Des salles spécialisées :

- Arts plastiques
- Education musicale
- Technologie
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- salle multimédia
- un centre de documentation (CDI)
- ateliers professionnels (Cuisine et Habitat)

### Des projets

- \* des sorties et voyages en classe de référence, en ulis
- \* des projets en lien avec les parcours éducatifs

### Des classes à option

- \* Classe nautique
- \* Classe orchestre

## L'ULIS c'est quoi ?

- Le dispositif ULIS s'inscrit dans le **projet d'établissement**.

- C'est un **dispositif collectif de scolarisation en milieu ordinaire** destiné à assurer la continuité de la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers en situation de handicap ou de maladie invalidante.

- Il propose un **parcours** fondé sur un **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** et offre des **démarches pédagogiques adaptées**, en étroite relation avec l'équipe enseignante du collège et les services de soin et d'accompagnement éducatif (**S.E.S.S.A.D.**), si le jeune en relève.

## Comment cela fonctionne ?

### Au sein du collège

Les élèves sont inscrits dans leur classe de référence ...

6ème

5ème

4ème

3ème

... et bénéficient du dispositif ULIS :

- jusqu'à 24 élèves répartis sur 2 groupes.

Ce sont des collégiens à même de se soumettre aux obligations définies par le règlement intérieur de l'établissement.

### Au sein de la classe de référence

Les temps pédagogiques dans la classe de référence permettent aux élèves d'acquérir des **compétences sociales et scolaires**, dans diverses matières (Physique-Chimie, SVT, Hist.-Géo., EPS, Arts Plastiques, Musique, ateliers professionnels ...). Ils participent aux différents projets de leur classe.

Ils bénéficient- lorsque cela est nécessaire - de l'accompagnement d'une **Auxiliaire de Vie Scolaire collective** (aide pour la prise de notes, explicitation des tâches à réaliser, mise en confiance, encouragement à suivre le cours. ...).

### Au sein du dispositif ULIS

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé :

- des emplois du temps individuels
- des adaptations et suivis nécessaires pour une inclusion réussie en classe de référence
- des apprentissages individualisés
- d'un travail spécifique sur l'orientation
- d'une éventuelle préparation au passage du CFG (Certificat de Formation Générale) en 3ème